



Donnons une seconde chance

au Centre régional de sauvegarde
de la faune sauvage de
Provence-Alpes-Côte d'Azur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur





Chers amis de la nature,

Grâce à **une mobilisation collective exceptionnelle**, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux a pu rouvrir ses portes en juillet 2019, après **une période de fermeture de 7 mois** imposée par une absence totale de visibilité sur les engagements des financeurs publics.

Face à l'urgence de cette crise sans précédent, **le soutien et les actions des adhérents et des bénévoles de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, du grand public et de nos entreprises partenaires ont été exceptionnels** et nous ont permis de poursuivre les soins indispensables aux animaux présents dans le centre et de mobiliser les décideurs publics.

Nous avons encore besoin de vous, pour que cette situation ne se reproduise pas en 2020 et que le Centre de Buoux, seule structure d'envergure régionale organisée pour soigner la faune sauvage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, puisse poursuivre ses missions.

Nous vous remercions pour votre soutien sans faille.

François GRIMAL,
Président de la LPO PACA



Hérisson d'Europe en soins © M. JEANTY



Effraie des clochers en soins © M. JEANTY



Petits-ducs scops en volière © M. STEENHAUT - martinsnature.com

Accueillir - Soigner - Relâcher - Sensibiliser



Sensibilisation du grand public lors des journées du patrimoine © J. ANTONELLI



Relâcher d'un Grand-duc d'Europe © F. DUPRAZ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Merci

Je fais un don à la LPO PACA

€

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite :

- faire un don par chèque à l'ordre de la LPO PACA.
- faire un don en ligne sur <http://paca.lpo.fr/don>
- être informé sur les legs, les donations et l'assurance-vie.

Envoyez votre don à : LPO PACA

Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès - 83400 Hyères

**66% de votre don à la LPO PACA
est déductible de vos impôts,
dans la limite de 20% de
votre revenu net imposable.**

La LPO PACA vous adressera un reçu fiscal.

À titre d'exemple, un don de ...

250€ **soit 85€** = Prise en charge d'un
après déduction fiscale grand rapace

100€ **soit 34€** = Sevrage d'un jeune
après déduction fiscale mammifère

35€ **soit 12€** = Diagnostic d'accueil
après déduction fiscale



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères

Tél. : 04 94 12 79 52
Courriel : paca@lpo.fr

<http://paca.lpo.fr>



Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez auprès de la LPO PACA d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Écureuil roux © C. SERRA
Conception : LPO PACA 2019

